

CONSEIL MUNICIPAL du 08 février 2010 à 20 HCompte-rendu de la réunion transmis à la presse et affiché le 17 février

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOCHE Monique
LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte –
STRACQUADANIO Christèle – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – TOUATI Anne –
SALMON Pierre – CHEVRIER Daniel.

ABSENT : GRIMAUULT Jean-Philippe

Secrétaire de séance : LAMOUREUX Marie-Andrée

Convocation du 04 février 2010

Travaux Eglise St-Melaine – 1^{ère} tranche : prolongation de délai

Monsieur LECOQ, maître d'œuvre, a indiqué, lors de la dernière réunion de chantier que les travaux de la 1^{ère} tranche ne pourront pas être terminés dans le délai prévu du fait :

- d'un décalage dans la livraison de l'échafaudage suite à une défaillance de l'ascenseur
- d'intempéries
- d'un décalage dans les travaux d'abat-sons suite à la reprise complète des meneaux de la chambre du beffroi

Le Conseil Municipal accepte de prolonger le délai de réalisation de cette 1^{ère} tranche de 10 semaines pour prendre en compte ces retards, sans pénalités financières pour les entreprises.

Travaux Eglise St-Melaine – 2^{ème} tranche : demande de subventions

La 1^{ère} tranche de travaux de restauration de l'Eglise Saint-Melaine est en voie d'achèvement. Quatre autres tranches ont été prévues. La 2^{ème} tranche nécessite de conserver une partie de l'échafaudage qui a été installé pour la réfection du clocher. Afin de ne pas immobiliser cet échafaudage plus que nécessaire, ce qui aurait une incidence financière non négligeable sur le coût des travaux de cette 2^{ème} tranche, il est impératif que ce chantier démarre dès que la 1^{ère} tranche sera livrée, soit courant avril 2010.

Cependant les subventions accordées pour ce chantier ne concernent que la 1^{ère} tranche ; le Conseil Général ayant notamment demandé que ce chantier soit planifié en plusieurs phases pour qu'un subventionnement départemental puisse être prévu sur plusieurs exercices budgétaires.

Le coût total de cette réhabilitation avec les montants de chaque tranche ainsi que le financement de la 1^{ère} tranche est rappelé :

	Coût total		TTC		SUBVENTIONS attribuées			
	HT	TTC	PAYE AU 31/12/2009	A payer en 2010	DRAC	Région	Département	Total
TRANCHE 1	682 121 €	815 817 €	561 713 €	209 713 €	65 052 €	75 000 €	321 350 €	461 402 €

SUBVENTIONS perçues			
DRAC	Région	Département	Total
36 760 €	42 750 €	107 819 €	187 329 €

SUBVENTIONS à percevoir			
DRAC	Région	Département	Total
28 292 €	32 250 €	213 531 €	274 073 €

TRANCHE 2	333 079 €	398 362 €
-----------	-----------	-----------

TRANCHE 3	375 520 €	449 122 €
TRANCHE 4	336 683 €	402 673 €
TRANCHE 5	224 975 €	269 070 €
Total	1 952 378 €	2 335 044 €

Lors de la demande de subventions présentées en 2006 pour la 1^{ère} tranche de travaux, le Conseil Municipal avait précisé aux financeurs que, vu le coût très élevé des travaux à entreprendre, ceux-ci ne pourraient être entrepris sans une aide financière maximale afin que cette réhabilitation ne soit pas une charge importante pour les finances communales.

Si les subventions apportées pour cette 1^{ère} tranche ont bien contribué au financement de ces travaux, il reste malgré tout à charge de la commune plus de 32 % de la dépense hors taxe (TVA que la Commune doit avancer avant de la récupérer par le biais du FCTVA) ; ce qui représente une somme de plus de 620 000 € sur l'ensemble de l'opération si toutes les tranches sont subventionnées de la même façon.

Or, suivant les informations prises à ce jour près des différents financeurs, il semblerait que seuls la D.R.A.C et le Conseil Régional accepteraient d'apporter leur soutien financier aux mêmes conditions pour la 2^{ème} tranche de travaux ; le Conseil Général ayant décidé de ne plus accorder de subvention en 2010. Dans ces conditions, la Commune peut espérer se voir accorder moins de 100 000 € de subventions pour la 2^{ème} tranche ce qui, évidemment, n'est pas envisageable pour assurer le financement de cette 2^{ème} tranche et remet en cause l'ensemble de la restauration de l'Eglise.

L'accord de subventions déterminant la poursuite des travaux engagés sur l'Eglise, le Conseil Municipal sollicite **une subvention près de la D.R.A.C., du Conseil Régional et du Conseil Général afin que la 2^{ème} tranche de réhabilitation de l'Eglise Saint-Melaine puisse être lancée.**

Courir pour Curie

Pierre ROLLAND a indiqué que les différentes manifestations organisées en octobre dernier ont permis de récolter plus de 37 000 € de dons.

Festival du Bocage

Pierre ROLLAND a indiqué qu'un message de Mme COLLONNIER indique que le Festival du Bocage aura lieu au jardin des Bénédictins à Vitré du 26 juin au 3 juillet avec 4 spectacles professionnels, puis 2 soirées entre le 5 et le 10 juillet avec des amateurs.

Cette information est surprenante car il n'y a pas eu de réunion à ce sujet !

Séance levée à 20 H 45